



## **FORMULAIRE DE FIN DES TRAVAUX**

*Règlement communal*

*Mesures d'encouragement pour l'utilisation rationnelle de l'énergie dans les bâtiments*

**Date de validité de la demande préalable de la commune :** .....

### **DONNÉES REQUÉRANT (le requérant doit être domicilié en Anniviers pour être éligible)**

Nom / Prénom ..... Adresse .....

Date de naissance (jj/mm/aa) ..... NPA, Localité .....

Email ..... Téléphone .....

### **DONNÉES BÂTIMENT**

Adresse ..... N° parcelle .....

Année construction ..... Nombre de logements .....

### **DONNÉES ENTREPRISE (la société doit être domiciliée en Anniviers pour être éligible)**

Nom de la société ..... Adresse .....

### **TYPE D'AIDE DEMANDÉE (cocher ce qui convient et joindre les annexes nécessaires)**

- 1. Rénovation du système de chauffage, mise en place d'un chauffage bois automatique ou pompe à chaleur géothermique : mesures M-03 ou M-06 du Programme Bâtiments**
  - Copie de la preuve de versement de la subvention du Service de l'énergie du canton du Valais
- 2. Mise en place de capteurs solaires thermiques : Mesures M-08 du Programme Bâtiments**
  - Copie des preuves de versement de la subvention du Service de l'énergie du canton du Valais
- 3. Rénovation globale du bâtiment, Amélioration de la classe CECB : Mesure M-10 du Programme Bâtiments**
  - Copie de la preuve de versement de la subvention du Service de l'énergie du canton du Valais
- 4. Nouvelle construction Minergie P : Mesure M-16 du Programme Bâtiments**
  - Copie des preuves de versement de la subvention du Service de l'énergie du canton du Valais
- 5. Nouvelle construction CECB A/A : Mesure M-17 du Programme Bâtiments**
  - Copie des preuves de versement de la subvention du Service de l'énergie du canton du Valais

**6. Etude énergétique en matière de rénovation**

- Copie de l'audit énergétique du bâtiment ;
- Copie de la preuve de paiement de l'audit

Les documents doivent être transmis à l'autorité communale dans les **6 mois** soit après la réception du paiement par les services cantonaux et fédéraux, soit après le paiement de l'audit énergétique.

Lieu et date .....

Signature du requérant .....

*A envoyer par mail au service technique de la commune d'Anniviers à l'adresse suivante :  
technique@anniviers.org*